

LA SUISSE ET LA GUERRE DE 1914-1918

Actes du colloque tenu du 10 au 12 septembre 2014
au Château de Penthes

Sous la direction de
Christophe Vuilleumier

SLATKINE

RODOLPHE ARCHIBALD REISS, UN CRIMINALISTE-CRIMINOLOGUE AU MILIEU DE LA GUERRE

ISABELLE MONTANI, ÉRIC G. SAPIN, CHRISTOPHE CHAMPOD

Quelques repères dans la trajectoire de Reiss

La période de jeunesse

Rodolphe Archibald Reiss naît dans une famille aisée et considérée le 8 juillet 1875 à Hechtsberg dans la Forêt-Noire. Il est le 8^{ème} enfant d'une fratrie de 10. Son père Ferdinand a acquis un domaine agricole après s'être formé à l'Académie agricole et forestière de Hohenheim. Riche propriétaire terrien de confession protestante, il cultive aussi des relations avec des personnages politiques influents. Reiss fait ses études secondaires à Karlsruhe, mais gardera un souvenir aigri de sa jeunesse.¹

Brouillé avec sa famille, il s'installe à Lausanne en 1893 pour y étudier la chimie à l'Université. Il obtient son doctorat auprès du professeur Heinrich Brunner (1847-1910) en 1898, et devient son assistant. Étudiant, il se passionne pour la photographie scientifique. Il participe également à des expositions photographiques artistiques, en 1894 à Milan, en 1896 à Berlin et en 1897 à Lausanne.

L'essor de la photographie et du travail en criminalistique

Le 8 août 1899, Reiss est nommé chef des travaux du laboratoire de photographie à l'Université de Lausanne. En 1900, il part se former à Paris auprès d'Alphonse Bertillon (1853-1914), au laboratoire d'anthropométrie de la Préfecture de police. Dans ses présentations à la *Société Vaudoise des Sciences Naturelles*, à côté de ses recherches en photochimie, ses travaux vont s'orienter vers la police scientifique, en 1900 : *Présentation d'un appa-*

reil destiné à fixer les pièces anatomiques pour la photographie², en 1901 : *Spécimens d'écriture obtenus dans les diverses phases du traitement de quelques maladies nerveuses*³. À partir de 1902, il enseigne la photographie judiciaire et le système signalétique mis en place par Bertillon. Reiss publie en 1903 *La photographie judiciaire*⁴, ouvrage homonyme de celui publié par Bertillon en 1890. Rédacteur en chef du *Journal suisse des photographes* de 1899 à 1908 et de la *Revue suisse de photographie* de 1902 à 1906, il rédige des articles sur de nouveaux procédés, sur l'évolution du métier et lance dans la *Revue suisse de photographie* une polémique qui traverse toute l'Europe des revues d'amateurs photographes, dans un article : *Où allons-nous ?* – qui met en garde les photographes sur l'importance de la qualité de leur travail⁵, suivra presque un an plus tard un article qui propose de clore l'incident⁶. Reiss est vivement attaqué dans les revues et ce sont les photographes de son réseau qui prennent sa défense. Ces échanges d'articles attestent, déjà très tôt, de la nature polémique du personnage et de sa volonté de défendre les intérêts qui lui semblent justes, avec l'appui de ses pairs.

En parallèle à ces activités dans le domaine forensique, Reiss apporte sa contribution au développement des techniques photographiques pour d'autres domaines scientifiques. Il enregistre les sépultures de la nécropole néolithique de Chamblandes pour Albert Naef (1862-1936), directeur du *service des Monuments historiques du canton de Vaud* lors de ses campagnes de fouilles de 1901 et de 1905 à Pully. Du 2 au 8 août 1903, il organise à Lausanne, le troisième congrès de l'*Union internationale de photographie*. En 1904 il a la charge du service de radiologie de l'*Hôpital cantonal* à Lausanne.

À partir de 1904, en parallèle à son enseignement théorique, il effectue des constations photographiques sur des scènes de crimes et pour la médecine légale et rédige des rapports à la demande de juges d'instruction ou de policiers. Il prélève et exploite en laboratoire les traces retrouvées, et réalise des expertises pour les magistrats suisses et étrangers. Il accompagne notamment des policiers sur le terrain pour se familiariser avec leurs méthodes d'enquête et pour comprendre au mieux le fonctionnement des criminels professionnels.

Il devient professeur extraordinaire à l'*Université de Lausanne* en 1906. En 1909 s'ouvre sous son impulsion et avec son aide pécuniaire la première chaire au monde d'enseignement de la criminalistique.⁷ Des procureurs, des fonctionnaires de police de Roumanie, de Serbie, de Grèce, du Luxembourg, de Russie, du Brésil, des États-Unis viennent s'ajouter aux étudiants qu'il forme à Lausanne. Reiss part en Russie (1912) et au Brésil (1913) donner des cours pour réorganiser la police.

Reiss est convaincu qu'il faut informer l'opinion publique et les professionnels directement concernés sur la criminalistique pour renforcer cette nouvelle science. Il écrit dans les journaux, les revues, fait des conférences auprès des pompiers, des agents de la sûreté, des directeurs d'hôtels⁸, de psychologues et physiologistes du sport⁹ en Suisse, de 1910 à 1912 à l'*Institut d'éducation populaire Urania* de Vienne,¹⁰ à son retour du Brésil en 1913, il donne une conférence au Portugal et en Espagne.

La période qui précède la déclaration de la guerre

En 1914, à la veille de la déclaration de guerre, Reiss est un professeur de criminalistique reconnu dans le monde occidental. Depuis ses premières expositions photographiques, ensuite pour soutenir le développement de la police scientifique et la réorganiser du travail de la police, il entretient un réseau au niveau national et international qui n'a cessé de croître depuis son arrivée à Lausanne. Reiss publie *Contribution à la réorganisation de*



Laboratoire n° 1 de l'Institut de police scientifique. Négatif format 16 x 21 cm de la caméra de photogrammétrie système Bertillon, 1915. L'affiche colorisée au mur est placardée à partir du 7 décembre 1915: *Pour la France versez votre or – L'or combat pour la victoire*.¹⁴

la police¹¹ au début de l'année 1914, après ses interventions de plusieurs semaines en Russie et au Brésil et la venue à Lausanne de William Shepardson,¹² représentant du *Bureau of Municipal Research* de la ville de New York.

Il poursuit de manière soutenue ses activités d'expertises judiciaires au sein de son *Institut de police scientifique*. Même si tous les domaines de la criminalistique sont couverts (incendie-explosions, levées de corps, identifications, traces d'outils, microtraces, projections de sang, recherche en paternité), les expertises en documents occupent une grande place dans ses activités. De janvier à juillet 1914, il a déjà rédigé 60 expertises à la demande de magistrats. La salle des *Sciences naturelles* réservée à la *Faculté de médecine de Lausanne* à l'*Exposition nationale de Berne*¹³ présente l'*Institut de dermatologique* (prof. E. Dind, maladies de la peau) et l'*Institut de police scientifique* (prof. Reiss, *Études d'empreintes digitales et de falsification de signatures*).

Reiss entretient encore à ce moment-là de bonnes relations avec son pays d'origine comme l'atteste sa collaboration avec son éditeur allemand pour la publication de son ouvrage. Le timbre de son imprimeur W. Kohlhammer de Stuttgart est apposé le 23 juillet 1914 sur le chapitre amélioré *Gaunersprache* du *Manuel de police scientifique (technique). I. Vols et homicides*,¹⁵ qu'il avait publié en français en 1911. Une branche de sa famille vit en Angleterre, ses frères ont embrassé la carrière militaire en Allemagne. Le fossé avec sa famille va s'élargir avec le conflit qui gronde en Europe, même si à Pully, dans sa villa *La lumière*, Reiss vit avec sa tante mademoiselle Stéfanie de Seutter.

Reiss dans ses mémoires parle de la fièvre qui l'anime et qui traverse la Suisse dans les semaines qui précèdent la déclaration de guerre : « [...] à partir du jour de l'ultimatum, certains Allemands, officiers de réserve, se mirent à parcourir en automobile les abords des frontières entre la Suisse et la France et entre la Suisse et l'Allemagne.¹⁶ »

Reiss qui avait été réformé pour des raisons de santé, s'engage dans le service suisse de contre-espionnage à condition d'être occupé à travailler contre l'espionnage allemand et austro-hongrois. Reiss traque avec d'habiles agents les résidents et transmet ses informations à l'État-Major de réserve de Lausanne qui se trouve sous le commandement du colonel Robert Cossy (1861-1920). Ce dernier soutient le travail de Reiss, les deux se connaissent depuis plusieurs années. Déjà en 1908, Cossy, alors conseiller d'État et chef du *Département de justice et police*, était l'un des officiels qui accompagnait Reiss et ses élèves, dans un voyage d'études à Paris,¹⁷ chez Louis Lépine (1846-1933) *préfet de police de la Seine*, notamment pour obtenir des renseignements sur l'organisation d'une nouvelle *brigade*

mobile qui venait d'être mise en place en France. C'est lui également qui réceptionne les officiels étrangers qui viennent se former à l'*Institut de police scientifique*.

L'appel de la Serbie

Après plusieurs semaines de travail dans le contre-espionnage, Reiss constate que son travail de renseignement n'est pas pris au sérieux. À l'État-major général à Berne, le colonel Theophil von Sprecher (1850-1927), germanophile déclaré, s'oppose systématiquement aux arrestations des suspects allemands et autrichiens, signalés par Reiss. Cette déception au sein du service de contre-espionnage pousse Reiss à offrir ses compétences aux Alliés, au moment où une offre d'expertise émane de la Serbie : *« À bout de force, déçu et furieux, à cause de cette partialité, qui d'ailleurs commençait graduellement à s'estomper, j'ai donné ma démission, déclarant au colonel Cossy que j'offrirais mes services aux Alliés. Les négociations étaient en train lorsque, un matin de la fin d'août, mon vieil ami Nikola Petrović, consul de Serbie à Genève, m'enjoignit par téléphone de venir d'urgence le voir car il désirait me montrer un télégramme. Je me suis donc rendu à Genève, où Nikola m'a prié, au nom du Gouvernement serbe, de me rendre sur les lieux pour faire une enquête sur les atrocités commises par l'armée de « Sa Majesté apostolique d'Autriche-Hongrie » sur le front de Mačva. Une enquête de ce genre s'inscrivait dans le cadre de ma spécialité et, de plus, elle constituait le plus grand service que je pouvais rendre aux Alliés. J'ai tout de suite accepté. »*¹⁸

Plusieurs causes peuvent être évoquées pour comprendre la raison de la demande d'expertise de la part du gouvernement Serbe. La première peut être imputée au fait que le travail en criminalistique de Reiss est connu par le ministre des affaires étrangères Stojan Protić, qui a proposé au gouvernement serbe de faire appel à Reiss. Ce ministre avait envoyé des fonctionnaires Serbes se former à Lausanne aux nouvelles techniques policières.¹⁹ Le consul de Serbie à Genève Nikola Petrović est un vieil ami de Reiss. La seconde raison est liée au réseau international que Reiss a mis en place et qu'il entretient, à travers la photographie, les recherches et publications scientifiques, les conférences et les nombreux cours dispensés à travers le monde. Ce réseau international se révélera particulièrement utile pour la diffusion rapide et tentaculaire des résultats de son enquête. Reiss s'est procuré par l'ensemble de ses activités un statut d'expert international intègre. Il dispose d'un statut d'académicien indépendant, n'appartenant ni à un corps de police, ni à un corps d'armée, ni à un pouvoir judiciaire.

Reiss est initialement sceptique face à la demande des Serbes, mais l'appel à la défense de la population face à la cruauté prend le dessus : « *J'avoue que je ne fus pas convaincu par la lecture des doléances serbes. Cependant, lorsque j'ai reçu l'invitation du Gouvernement serbe, j'ai cru de mon devoir d'y répondre. N'est-ce pas le devoir d'un honnête homme, si vraiment des cruautés ont été commises systématiquement, de les dénoncer et, s'il s'agit seulement de cas isolés, de démontrer qu'on ne peut rendre toute une armée responsable des méfaits de quelques apaches comme on en trouve forcément des spécimens dans toutes les nations ?*²⁰ » Il pense qu'il peut apporter avec les moyens qu'il a développés en criminalistique une réponse adéquate dans le contexte de la guerre.

Avant son départ, Reiss active son réseau qui comprend ses pairs de l'*Université de Lausanne*, les membres de l'*Abbaye de l'Arc*, du *Comité Lavisse*, les rédacteurs et collaborateurs de la *Revue militaire suisse*, de la *Gazette de Lausanne*, et de la *Bibliothèque universelle et Revue suisse*. Avec son enquête en Serbie, il n'est pas seulement un criminaliste. Il s'est donné des moyens pour préparer une tribune pour la diffusion des résultats de ses enquêtes en devenant correspondant particulier pour la *Gazette de Lausanne*, *Le Petit Parisien* de Paris et *De Telegraaf* d'Amsterdam.

L'enquête

Le 19 septembre 1914 Reiss quitte Lausanne. Il fait le voyage avec le docteur Hug de l'*Hôpital cantonal de Lausanne*²¹ et un groupe de médecins suisses engagés par la Serbie pour palier le manque de personnel médical. Il traverse l'Italie, s'embarque pour la Grèce à Brindisi et voyage en train vers Skoplje, puis Niš, où à la préfecture transformée en siège du gouvernement, il est reçu par Stojan Protić (1857-1923), *ministre des affaires étrangères*.

La Serbie émet des suspicions²² quand à l'utilisation de projectiles²³ de type non conventionnel employés par l'armée Austro-hongroise. En 1863, les autorités militaires russes avaient mis au point un projectile qui explosait au contact d'une matière dure. En 1867, le projectile est modifié pour permettre son explosion au contact d'une matière molle. L'utilisation initialement prévue contre les wagons de munition s'étend à celle entre belligérants. L'origine de la déclaration du gouvernement russe est de renoncer à l'utilisation de cet outil de destruction inhumain et de proposer aux autres nations de l'interdire par un accord international. La *Déclaration de St. Pétersbourg*²⁴ de 1868 inaugure la démarche de renoncer formellement à l'utilisation de certaines armes pendant la guerre, l'Autriche y adhère avec

19 autres états. Les *Conférences internationales de la Paix* tenues à La Haye en 1899 et 1907²⁵ reprennent cette disposition dans leur règlement.

Le président du gouvernement serbe Nikola Pasić (1845-1926) va proposer à Reiss de commencer par visiter les prisonniers de guerre austro-hongrois à Niš avant de rejoindre le quartier général de l'armée à Valjevo. Reiss débute son investigation en menant des interrogatoires auprès de ces prisonniers. Il y recueille leur témoignage et peut en tirer une série d'informations sur les projectiles explosibles. Les soldats austro-hongrois reconnaissent leur utilisation contre les soldats Serbes, non dans un but de marquer les cibles, mais dans un but de tuer l'opposant. Il obtient les informations²⁶ suivantes :

1. les régiments qui reçoivent cette munition
2. le début de la distribution aux troupes (vers le milieu de septembre)
3. ces munitions sont enfermées en temps de paix et exclusivement réservées à la guerre, les soldats ne les connaissaient pas avant la guerre
4. à quelques soldats on a dit qu'il s'agit de cartouches pour rectifier le tir
5. à beaucoup d'autres on a dit que ce sont des balles explosibles qui provoquent des blessures très graves
6. les bons tireurs et les gradés reçoivent cinq à trente de ces cartouches

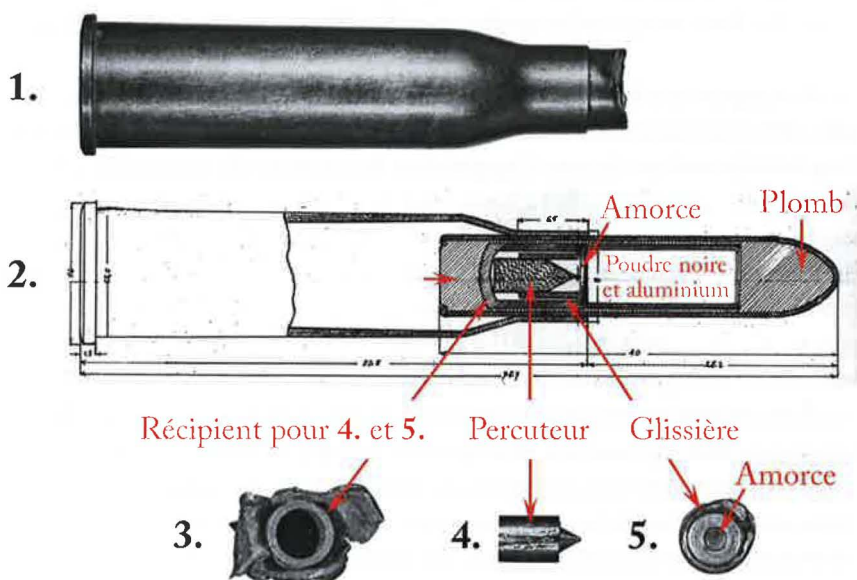
Au quartier général de l'armée serbe à Valjevo, des témoignages des soldats serbes complètent les informations obtenues auprès des prisonniers. Les soldats serbes situent l'apparition de ce type de projectile après la défaite des Autrichiens au Jadar et au Tser. Ils expliquent que lorsque l'ennemie tirait sur eux, on entendait deux détonations : la première, le bruit sec de la balle au départ du fusil et la seconde détonation paraissant se produire tantôt derrière, tantôt devant eux. Ces soldats lui rapportent aussi que des projectiles expansifs (de type dum-dum) ont été utilisés sur les champs de bataille de Crnabara et de Paraschnitza.

À partir des informations obtenues, Reiss continue ses recherches sur les projectiles explosibles et expansibles dans la caserne d'artillerie de Valjevo, où il mène des observations physiques et chimiques sur les munitions saisies sur les prisonniers ou celles retrouvées dans des positions abandonnées après le repli des troupes. De nouveau, le gouvernement sur place lui fournit toutes les installations et le matériel nécessaires pour effectuer l'expertise. Reiss prélève, décrit, relève les bandes colorés de marquage, photographie, analyse les cartouches et les caisses de transport de cette munition. Reiss procède à l'étude des projectiles par des séries de tirs sur

une planche de bois, avec un fusil d'ordonnance autrichien. Les résultats de ces tests sont documentés par de nombreuses photographies.

Au laboratoire de Kragujevatz, Reiss mène des observations physiques et chimiques sur les composants du projectile, afin de déterminer la nature de ces projectiles : « À l'ouverture des balles, on constata qu'elles étaient de véritables balles explosibles, défendues par les règles et conventions de la guerre.²⁷ » Il constate notamment que ces projectiles ne peuvent pas être employés pour marquer les tirs car la fumée dégagée est en trop faible quantité et de ce fait n'est pas visible, ce qui rend le projectile inefficace pour cette fonction. Un croquis en coupe du projectile permet de comprendre son fonctionnement.

Reiss continue son expertise par des observations sur les blessés dans plusieurs hôpitaux. Le personnel médical étranger sur place est également engagé dans cette même optique. Reiss documente trois types de sources d'informations : les blessures, les projectiles retirés des blessés et les statistiques sur le nombre de blessures. Pour les deux premiers, il photographie et documente les orifices d'entrée et de sortie du projectile sur plusieurs blessés. Pour les fragments de projectiles, il consigne trois éléments assurant la continuité de la preuve : les informations sur le blessé, sur celui qui lui a



Assemblage et légendes de deux diapositives (format 82 x 82 mm) de la série présentée par Reiss lors de ses conférences illustrant la cartouche explosible, sa coupe et ses composants principaux [Institut de Police scientifique-Lausanne]²⁸.

retiré les fragments de projectile et les fragments en question. Ces éléments sont directement assemblés sur une fiche, qui est elle-même enregistrée photographiquement sur place. Reiss s'associe avec un témoin neutre actif, qui appose le tampon de son association caritative sur la fiche, afin de garantir l'impartialité de son travail. Finalement, il enregistre la fréquence de ces blessures constatées par exemple par le médecin-major Ljoubischa Voulovitch au sixième hôpital de réserve, cent dix-sept cas en neuf jours.²⁹

Reiss utilise un processus d'expertise qui part du général vers le particulier pour documenter ses observations. Il décrit photographiquement et par croquis les projectiles réquisitionnés, et procède de la même manière sur les fragments, blessures et traces laissées par les projectiles. Cette approche méthodique permet une identification aisée et fiable du type de munition. Grâce aux observations effectuées et aux renseignements collectés et vérifiés sur les munitions explosibles réquisitionnées, un lien peut



Dia et figure illustrant les fragments de projectile extraits de la jambe du soldat de l'armée serbe Milan Stavic, blessé le 23 septembre 1914 au Monténégro. Reiss fixe ces éclats sur une fiche où est consigné le témoin neutre suivant : Association Slave de charité de Petrograd. L'infirmerie, le 29 septembre 1914, les informations essentielles sur le prélèvement.³⁰

être aisément établi à partir des observations des éclats retrouvés dans les plaies des blessés.

Les autres atteintes aux autres règles et conventions de la guerre

En parallèle aux enquêtes sur les différents types de projectiles non conventionnels, Reiss se déplace sur le front, dans les villes et dans les campagnes afin de documenter le non respect des autres règles et conventions de la guerre. La Serbie dénonce les exactions commises sur la population civile par l'armée Austro-hongroise. Reiss recueille les dépositions des officiers, des soldats, des civils, des blessés et des survivants. Pour les victimes civiles, il fait établir par Jean-Théodore Burnier (1887-1951) à l'*Institut de police scientifique* à Lausanne, à partir des notes prises sur le terrain, des graphiques qui détaillent le lieu, la date, le sexe, l'âge, l'origine et la nature des blessures que les victimes ont subies. Lors de ses déplacements, il fait

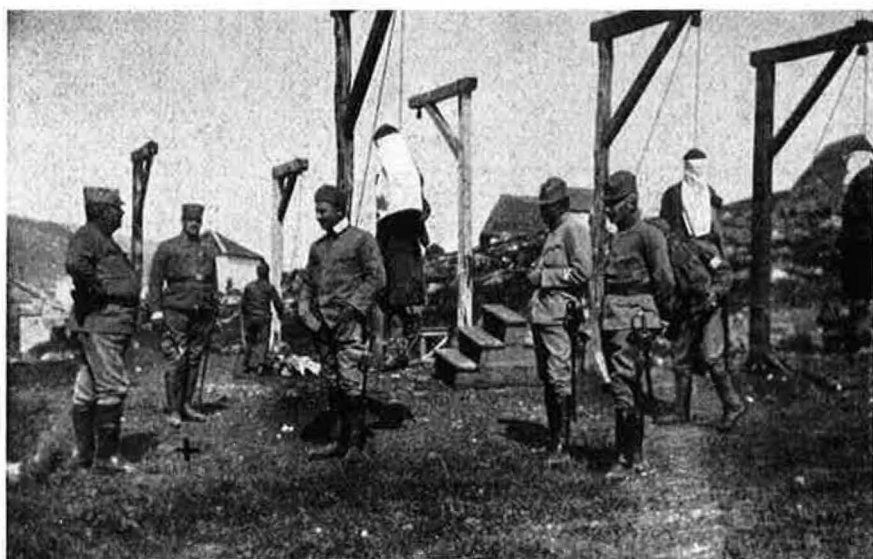


Dia Le tueur et les victimes. Jozef Balzarek (1) major du 16^e régiment hongrois, prisonnier de l'armée serbe à Krivajica et reconnu par les agriculteurs comme l'officier qui a ordonné le massacre des résidents de ce village. La photographie a été prise en présence du chirurgien hollandais, le Dr. Van Tkenhoten (2), de l'entrepreneur suisse M. Gilles Schmidt (3), du représentant de la Croix-Rouge serbe et du Ministère des Affaires Intérieures.³¹

ses propres constatations et enquêtes de proximité pour confirmer les déclarations qu'il a consignées à partir des informations recueillies.

Il ouvre des tombes, des charniers, vérifie les dépositions des témoins. Autour des fosses excavées, il organise des groupes de personnes composées de civils, de militaires et de membres du soutien médical à la Serbie, qu'il photographie comme témoins actifs de l'excavation des tombes. Il consigne la présence de ces personnes et, dans les publications, numérote ces personnages sur l'image et indique leur nom dans la légende.

Il collectionne les cartes postales de civils pendus soigneusement tirées sur carte au bromure d'argent. Il note que ce n'est pas une démarche individuelle d'un fabricant, mais que plusieurs types de cartes sont en circulation. Reiss analyse avec méthode la collecte de ces cartes postales : par qui elles sont saisies, sur quel soldat mort ou fait prisonnier, avec des précisions sur le lieu, sur la date et sur celui qui effectue la saisie. Il décrit le contenu de ces cartes postales qui sont souvent des enregistrements de pendaisons publiques de civils. Parfois, ce sont des séries d'images qui rapportent sur toutes les phases d'une exécution : le cortège des condamnés, la lecture du jugement, le transfert vers le lieux d'exécution, les soldats et officiers qui rient devant les potences avec leurs pendus et les suppliciés alignés sur le sol. Enfin, il note la présence de marquages rajoutés, comme l'adjonction d'une croix sur une image qui désigne le commandant Marinitch.



Carte postale de pendus à Aftovatz. Les potences et la croix qui désigne le commandant Marinitch.³²

Reiss recueille tous les éléments qui permettent de documenter la destruction systématique des bâtiments dans les villes ouvertes. Il note les destructions des hôpitaux et des bâtiments civils et administratifs. Il collecte aussi les documents officiels de l'armée qui donnent des directives sur la sévérité à exercer face à la population civile, aux blessés ou aux prisonniers.³³ Toutes ces observations de non respect de règles et conventions de la guerre sont documentées par de nombreux enregistrements photographiques.

Suite au bombardement de l'hôpital anglais n° 37, à Vertekop, par les avions bulgare-allemand le 12 mars 1917, il survole à la même altitude la région pour observer lui-même ce que pouvaient voir les pilotes. À partir des témoignages recueillis, Reiss décrit le bombardement de la gare, les 4 avions qui se séparent de l'escadrille, qui viennent repérer l'hôpital situé à 2 km de la gare, puis larguer leurs bombes. «[...] les aviateurs savaient qu'ils se trouvaient au-dessus d'hôpitaux par la présence de 12 croix rouges indicatrices qui entourent ceux-ci et qui sont parfaitement visibles à l'œil nu à la hauteur de 3000 mètres à laquelle planaient les avions. J'ai vérifié ce fait en survolant à la même hauteur les hôpitaux atteints. D'ailleurs,



Dia et figure: Tombe ouverte derrière l'église de Chabatz. «Remarquez la position des cadavres (jambes en haut) et les liens attachés au bras d'une des victimes. Tout indique que les corps ont été couverts de terre tels qu'ils sont tombés dans la fosse. Combien de vivants y avait-il parmi ces victimes qu'on a ensevelies ?³⁴ »

l'ennemi connaissait aussi la destination de ces campements par ses deux incursions du 10 et 14 août contre lesquelles l'Entente avait protesté auprès de la Croix-Rouge internationale.³⁵ »

Reiss ne se contente pas de décrire avec méthode les intentions qu'il prête à ceux qui ordonnent et exécutent ces opérations contraires aux règles et conventions de la guerre, il argumente en s'appuyant sur la chronologie des événements pour soutenir sa démonstration. Lorsque des obus à gaz asphyxiants sont lancés sur la ville ouverte de Monastir, il établit des listes et fait le compte des victimes civiles. Il note la très faible proportion de soldats et l'absence totale d'ouvrage et d'établissement militaires.³⁶

À partir des documents militaires officiels saisis sur les prisonniers, il donne des explications sur la motivation qui pousse les soldats à la cruauté.³⁷ Cette réaction s'inscrit dans la méthodologie de travail déjà observée chez Reiss concernant l'étude des criminels : comprendre leurs agissements, ce qui motive leurs tendances criminelles et analyser s'il agit d'actes isolés ou de criminalité organisée.³⁸ Dans ce but, il privilégie une approche de terrain et s'intègre le plus possible dans l'environnement.

Lors de toutes ces enquêtes en Serbie, Reiss procède aux investigations sur le terrain et au laboratoire avec la méthodologie qu'il a développé pour les enquêtes criminelles. Il estime que cette manière scientifique de travailler soutient son enquête et valorise ses résultats : « [...] j'ai fait mon enquête avec toutes les précautions nécessaires. Je ne me suis pas contenté d'interroger des centaines de prisonniers autrichiens et des centaines de témoins oculaires ; je suis allé sur place, parfois au milieu des obus, pour me rendre compte de tout ce qu'il était possible de constater. J'ai ouvert des tombes, j'ai examiné des cadavres et des blessés, j'ai visité les villes bombardées, je suis entré dans les maisons et j'y ai mené une enquête technique selon la méthode la plus scrupuleuse ; en somme, j'ai tout fait pour constater et vérifier les faits que je rapporte dans ce travail. Je n'y ajouterai pas de commentaires inutiles. Je laisserai parler mes témoins et je relaterai mes constatations. Le lecteur se fera lui-même son opinion.³⁹ »

Informers les neutres et les alliés

Une méthode éprouvée

Lorsque Reiss adopte un point de vue et qu'il veut le faire partager à toute la société, il met en place une stratégie. Cette approche déjà éprouvée dans la défense d'une photographie de qualité et pour le développement de la criminalistique, il l'applique pour diffuser lui-même les résultats de son

enquête. Il utilise sa prose pour expliquer l'enjeu et préciser ce qu'il désire démontrer. Il met en pratique sa parfaite maîtrise des techniques photographiques et des avantages qu'elle procure, avec la possibilité d'imprimer et de projeter les images qu'il réalise.

Afin de se donner les moyens de travailler contre les criminels professionnels, il défend la mise en place d'outils scientifiques en criminalistique pour exploiter les traces et identifier des personnes. Il s'adresse aux gouvernants, aux magistrats, aux policiers, aux lecteurs de journaux et à toutes les personnes qui suivent ses conférences pour faire avancer sa science. Il fait appel à des valeurs morales pour fortifier et parachever la présentation de son point de vue.

Comme en criminalistique, Reiss vise à toucher le plus grand public possible. Pour cela, il utilise plusieurs axes de diffusion de ses résultats : les journaux, les revues et les conférences. Pour chaque public qu'il souhaite toucher, il veille à adapter le vecteur d'information ainsi que le contenu de son discours. Ces méthodes de diffusion des informations sont reprises afin de transmettre les résultats de ses enquêtes en Serbie.

Fait nouveau, Reiss s'intéresse aux thématiques de la victimologie et plus précisément aux victimes civiles de la guerre et aux prisonniers exécutés. C'est le non respect des règles et conventions de la guerre qui fixent le cadre transgressé et qui suscite chez Reiss de l'empathie rarement observée dans son précédent travail de criminaliste. Il fait appel aux valeurs humaines et morales de son lectorat pour organiser des collectes de fonds et accueillir des orphelins. Il met également en avant les craintes partagées des petits pays face à la voracité des grands pour susciter de l'empathie dans la population suisse.

En parallèle à l'enquête qu'il mène en Serbie, Reiss prépare les neutres et les alliés à recevoir les résultats de son enquête. Dénonçant la propagande, il met en avant sa démarche scientifique qu'il associe à la science des médecins suisses qui viennent soutenir la Serbie, renforçant le sentiment noble d'une science universelle humaine et efficace.

Les premiers articles

Les premiers articles sont publiés dans la *Gazette de Lausanne*, quotidien dans lequel Reiss est intervenu à plusieurs reprises sur des thématiques pour soutenir le développement de la criminalistique.⁴⁰ Édouard Secrétan (1848-1917), le rédacteur en chef, conseiller national, colonel-divisionnaire et président de la Société suisse des officiers et les collaborateurs Maurice Milliod (1865-1925), théologien et philosophe, directeur de la

Bibliothèque universelle et Maurice Muret (1870-1958) sont comme lui membres de l'Abbaye de l'Arc. Ces personnes font parti de son réseau, qu'il actionne pour soutenir la diffusion des résultats de son enquête en Serbie.

Le premier article de Reiss: *L'État d'esprit en Serbie*,⁴¹ paraît dans la *Gazette de Lausanne* le 15 octobre 1914, d'une correspondance datée du 29 septembre 1914 à Valjevo. L'article est installé en haut de la 4^{ème} et dernière page. Reiss prépare son doctorat à l'annonce des résultats de son enquête qui paraîtra dans quelques jours, il constate qu'une partie de l'opinion publique suisse est influencée par les dépêches de propagande, mais lui veille au grain, il est sur place, il va informer de ce qu'il voit. Déjà des médecins étrangers, dont quelques Suisses, sont venus au secours de la Serbie, lui aussi y vient déployer sa science pour enquêter, il établit une échelle commune de valeur. Il constate que les Suisses et les Serbes partagent beaucoup de points communs, ils vivent dans un petit pays et possèdent un bon esprit civique. Ce sont deux pays où le citoyen est considéré, où l'on ne voit pas de différence de classe. La Serbie se défend avec fraternité



У Крагујевцу 1915. г.: Аустро-угарски заробљеници у слободном кретању.

Dia et figure, dans la ville de Kragujevatz, 1915, les prisonniers austro-hongrois se déplacent librement au milieu de la population civile.⁴⁴

et discipline pour son existence et sa liberté, comme nos anciens Suisses ont combattu pour la nôtre selon Reiss.

Son deuxième article, *Lettre de Serbie. Chez les prisonniers autrichiens*,⁴² paraît le 16 octobre 1914 d'une lettre du 27 septembre 1914, à Niš. Il est en première page. Reiss criminaliste associe sa science à la science médicale, la science suisse qui vient secourir la Serbie. Il annonce la pérennité de sa correspondance parce qu'il parlera plus tard de son voyage et de la vaillance du soldat serbe.⁴³

Pour son enquête, les autorités Serbes vont le laisser circuler et questionner librement les soldats, les civils et les prisonniers, le cadre impartial est en place. C'est pour le lecteur le début d'une correspondance tragique qui s'annonce. En enquêtant auprès des prisonniers autrichiens, Reiss commence par constater qu'ils sont traités de manière exemplaire par l'armée et la population serbe, rien à voir avec ce que l'on pourrait attendre des horreurs qu'il vient d'entendre. Il insiste sur la valeur morale de certains d'entre eux, officiers et soldats, qui ont refusé les ordres qui les poussaient à des actes cruels les mettant au ban de l'humanité. Reiss ne donne pas d'explications claires, il prépare son lectorat à la révélation d'un drame et fait monter la tension. Les interrogatoires de prisonniers qui ont refusés de s'associer à ces horreurs pourraient le confirmer. Mais ce n'est pas possible d'en parler. L'habitude de la recherche de la preuve matérielle nécessite d'aller sur place pour y faire une enquête personnelle, des vérifications s'imposent face à ces terribles révélations dont il ne peut pas encore parler sans les avoir soigneusement vérifiées.

Il y a une différence entre les dates de correspondance et de parution, mais la publication de ces deux premiers articles poursuit un but commun, le lectorat est amené à comprendre que ces deux peuples partagent les mêmes intérêts, c'est une information vérifiée sur place, sur un travail scientifique impartial de qualité qui va contrer la propagande. Le lecteur est averti qu'il doit s'attendre à de terribles révélations que la *Gazette de Lausanne* va publier prochainement.

Le troisième article : *Les balles explosives autrichiennes*,⁴⁵ est publié dans la *Gazette de Lausanne* le 19 octobre 1914. La lettre du correspondant a pris sa place en première page, elle est datée du 30 septembre 1914 et vient de Valjevo, siège du gouvernement à cette période. Reiss met en garde contre la propagande : s'il ne peut pas se prononcer sur certaines accusations des belligérants sur l'utilisation de balles dum-dum c'est qu'il n'en avait pas la possibilité. Il a forgé son point de vue dans le cas dont il parle, il le peut, il est sur place : un observateur direct. Il décrit ce projectile, l'usine qui le fabrique, l'horreur et la fréquence des blessures infligées, l'organisation de la distribution aux meilleurs tireurs et cite les régiments d'infan-

terie qui ont été doté de cette nouvelle munition. Il conteste les arguments de l'Autriche qui affirme que l'usage de ce projectile est de marquer des tirs : il a fait des tests et peut démontrer avec ses résultats que cette munition est inefficace pour cet usage. Il n'y a pas de référence au non respect des conventions dans cet article, ni dans les deux autres qui l'ont précédés. L'article se conclut sur une critique morale : « [...] à quoi nous a servi la civilisation, s'il est possible qu'on utilise au XX^e siècle de tels engins de combat. »

La première enquête de Reiss en Serbie se termine le 16 décembre 1914. Ses articles dans la *Gazette de Lausanne* vont continuer à paraître. Très souvent imprimés en première page, plus d'une centaine seront publiés pendant la période de la guerre.

Les conférences et les secours à la population civile serbe

L'article de Reiss sur les balles explosibles qui paraît dans la *Gazette de Lausanne* est repris pendant plusieurs mois par les journaux romands,⁴⁶ français,⁴⁷ hollandais (*De Telegraaf*) et suscite de vives réactions en Suisse alémanique. Dans la *Neue Zürcher Zeitung* par exemple : « *Lorsqu'un étranger naturalisé est devenu notre compatriote, il a sans doute le droit d'être considéré comme sujet suisse et il n'est ni noble ni juste qu'on lui rappelle en public son ancienne origine. Mais nous vivons dans une époque où, vu la situation difficile dans laquelle se trouve notre pays et notre gouvernement, on exige de chaque citoyen une certaine réserve en cas d'intervention publique. Il est clair qu'aujourd'hui chaque nouveau compatriote a de bonnes raisons de se confiner dans un comportement prudent, ne serait-ce que pour éviter que l'opinion mondiale puisse accuser ses déclarations de partialité incompatible avec notre neutralité.* »⁴⁸ Suite à ces réactions et face aux pressions de ses collègues neutres, professeurs et privat-docent des universités de Genève, Zurich, Neuchâtel, Fribourg, Berne, Lausanne et Bâle qui déplore que : « *la catastrophe qu'est la guerre mondiale pour la civilisation occidentale atteint dans leurs sources vives les institutions gardiennes de l'idéal humain, les universités entre autres.* »⁴⁹ Reiss invite le 30 décembre 1914 à sa première conférence qui se tient en privé à l'Université de Lausanne, à son Institut, dans l'Auditoire de l'École de chimie. Elle se déroule en présence du consul de France, de l'attaché militaire français à Berne, des amis et des collègues de l'université.⁵⁰

C'est la première d'une longue série de conférences qui vont se succéder à un rythme soutenu pendant les périodes où Reiss n'est pas en Serbie à poursuivre ses enquêtes. Reiss va parcourir la suisse romande et la France,

diffuser son discours, projeter ses images, soutenir la population civile serbe⁵¹ et récolter des fonds pour les orphelins : « [...] *Citoyens et citoyennes charitables, versez votre obole et avec l'argent recueilli nous ferons venir chez nous en Suisse quelques-unes de ces victimes de la guerre. Installés, moyennant une modeste pension, dans de braves familles suisses, nous leur ferons donner une bonne éducation, comme on l'a chez nous, et nous les renverrons dans leur pays honnêtes agriculteurs, vigneron, artisans, employés de commerce, etc. [...] On peut verser l'argent auprès de l'administration de ce journal (3, rue Pépinet); au magasin de bijouterie À l'Émeraude», Galeries St-François; au magasin de tabac Jeanrenaud et Margot, place St-François; ou à la Banque Fédérale, qui a bien voulu être le caissier de l'œuvre.*⁵² »

Ces conférences offrent l'opportunité d'organiser un rassemblement populaire autour de la collecte de fonds pour la population civile, de la recherche de foyer pour accueillir les orphelins Serbes, de la collecte de vêtements et de l'organisation l'acheminement de tonnes d'habits vers la Serbie à travers les territoires en guerre. Ces conférences, même si elles se



Призор виђен често у Крагујевцу 1915. год.

Dia, et figure: Une vue typique de Kragujevac, ville du centre ouest de la Serbie en 1915. « La Serbie mérite certainement notre sympathie, car entre elle et notre pays, il y a plus d'un point de contact.⁵⁷ »

déroulent dans un cadre privé, rythment et fédèrent ces activités, apportent une visibilité et soudent le sentiment d'appartenance à une cause juste et honorable. Les attaques contre cette activité de soutien à la population serbe vont fuser. La réponse rapide et énergique de Reiss dans ses articles et dans son discours lors de ses conférences, le rappel des sentiments nationaux communs aux deux pays, vont pouvoir s'inscrire dans un terreau de bonne volonté à l'œuvre et entretenir une émulation de l'engagement des membres de ces réseaux de soutien, dans les écoles,⁵³ les journaux,⁵⁴ les régions⁵⁵ : *« Bulle doit, une fois de plus, donner la preuve de la générosité qu'elle sait montrer dans les grandes occasions. Cette générosité se manifestera ces jours prochains encore ; le public ne voudra pas faire mentir le renom qu'il a su acquérir dans la suite des temps. Il participera largement et de grand cœur à la souscription qui est ouverte [...] »*⁵⁶ »

C'est pendant une de ces conférences à la Sorbonne que Reiss va répondre aux neutres : *« à la fin d'un généreux réquisitoire contre les incendiaires et les massacreurs, il prononça cette énergique parole « Contre le crime, pas de neutralité »⁵⁸ »*.

La mise en place de ces conférences révèle une stratégie bien rôdée. Pour l'organisation des conférences de Bulle et de Broc, le journal *La Gruyère* qui paraît le mercredi et le samedi, consacre ses colonnes à cet événement sur cinq éditions.⁶⁵ Le journal commence par informer sur l'histoire passée et récente de la Serbie, des guerres qui s'y sont succédées et de la menace de la voir anéantie par ses voisins. L'article *La Serbie* fait la une de trois éditions. Dans la troisième édition, il y a en plus en page trois, dans la rubrique sur la *Gruyère*, l'article *Pour les Serbes* qui relate les activités du *Comité de patronage pour la conférence de M. le Professeur Reiss*. Le comité est composé du syndic de Bulle, d'un secrétaire, d'un conseiller national, d'un professeur de géodésie à l'*Université de Belgrade*. Il annonce la conférence, la récolte de soutien financier et insiste sur la nécessité de contribuer financièrement dans chaque village et d'éviter de venir trop nombreux à la conférence : *« Ainsi, le produit de la souscription croîtra en raison même de l'économie réalisée sur les frais de route et de déplacement. »*⁶⁶ À ces quatre personnes du comité s'ajoute une liste de soixante-deux notables, qui quadrillent par leur provenance tout le district de la Gruyère : syndics des principaux villages, députés cantonaux, conseiller communal, major, prieur, curés, pasteur, docteurs, dentistes, notaires, pharmaciens, directeurs, négociants, liquoriste, libraire, contremaître, préposé, propriétaire, ainsi que les rédactions de la *Feuille d'Avis de Bulle*, du *Fribourgeois* et de *La Gruyère*. Cette liste montre la composition sociale qui se mobilise autour de Reiss dans son projet humanitaire.

Tableau 1 : Résumé des principales conférences tenues par R. A. Reiss pendant la guerre.

Date	Titre de la conférence	Lieu
Mercredi 30 décembre 1914	<i>Observations faites pendant la guerre serbo-autrichienne</i>	Institut de police scientifique, École de chimie, Lausanne
Judi 11 février 1915	<i>Enquête poursuivie en Serbie au cours de la guerre</i>	Salle Centrale, Genève
Lundi 15 mars 1915	<i>Mon enquête en Serbie</i>	Amis de l'instruction, Genève ⁵⁹
Mercredi 24 mars 1915	<i>Sur les atrocités austro-hongroises en Serbie</i>	La Sorbonne, Paris ⁶⁰
Autour du samedi 8 janvier 1916	<i>Inconnu</i>	Lyon ⁶¹
Mercredi 12 janvier 1916	<i>Impressions de la Serbie en guerre, 60 projections lumineuses – une collecte sera faite à l'issue de la conférence en faveur de l'œuvre</i>	La Chaux-de-Fonds, au Temple de l'Abeille, sous les auspices du Comité des Conférences et du Comité en faveur des Serbes ⁶²
Dimanche 6 février 1916	<i>Conférences en faveur des Serbes, nombreuses projections lumineuses</i>	Broc et Bulle, la grande Salle de l'Hôtel de Ville de chacune de ces localités ⁶³
Mercredi 16 février 1916	<i>Conférence sur la Serbie, collecte pour les orphelins</i>	Société du Musée, ⁶⁴ aula du Nouveau Collège, Montreux

La veille de la conférence, une annonce bat le rappel. Dans l'édition qui suit, les conférences sont relatées. L'article parle du notable qui introduit la conférence, des sujets traités par Reiss et tire un bilan des conférences : salle comble dans chaque ville, il reste encore des brochures que Reiss a vendu

au profit de l'œuvre de secours. Le bilan financier n'est pas encore tiré, la souscription et la vente de la brochure est encore ouverte à la *Caisse de Ville de Bulle*.

Reiss, avec ses conférences sur les résultats de ses enquêtes, est dans la ligne de deux des grandes spécialités de la propagande française dirigée vers les pays neutres, la tenue de conférences et la diffusion de brochures. Pas étonnant de trouver dès lors parmi ceux qui le soutiennent et diffusent ses enquêtes Jean Dupuy (1844-1919), ancien ministre, directeur du plus fort tirage des journaux du matin : *Le Petit Parisien*, membre du *Comité de propagande française chez les neutres* et Ernest Lavisse (1842-1922) qui dirige de nombreux comités de propagande dont le *Comité Lavisse – Comité d'Études et Documents sur la Guerre* et publie avec l'appui de la *Chambre de commerce de Paris* la brochure de Reiss sur ses enquêtes.⁶⁷ Alexandre Lacassagne (1843-1924) diffuse la publication de Reiss dans les sociétés savantes.⁶⁸

Reiss doit faire face à des attaques très violentes de la part d'un journaliste anonyme de la *Neue Zürcher Zeitung* : « *Voilà que maintenant ce même monsieur se fâche tout rouge contre son ancienne patrie : il écrit des brochures et des articles tendancieux et gonflés de haine sur la guerre que font ceux de sa race et il va en nouveau Suisse prononcer des conférences à la Sorbonne de Paris sur les atrocités des Autrichiens.*⁶⁹ » Reiss va répliquer avec énergie et par la même occasion révéler des informations sur sa trajectoire familiale : « *Mais si j'ai des parents dans l'armée allemande, j'en ai aussi une bonne douzaine dans les tranchées anglaises, en France et à Gallipoli. Je n'oublie pas non plus que mon arrière-grand-père était juif, oui, un de ces juifs persécuté par l'Allemagne, inventrice de l'antisémitisme.*⁷⁰ » Un journaliste de la presse radicale vaudoise va aussi réagir face à cette attaque et prendre sa défense, stigmatisant le manque de courage du journaliste de la gazette zurichoise qui publie son article sans signature : « *Être Suisse, pour les vrais Suisses, naturalisés d'hier, ou d'il y a cent ans, ou de toujours, c'est être loyal et courageux.*⁷¹ »

Les revues scientifiques

Reiss publie les résultats de ses enquêtes sur le terrain dans plusieurs revues scientifiques pour valoriser le caractère scientifique de sa démarche. Avec le *Comité Lavisse*, il publie une version de son enquête sur les *Balles explosibles* complétée par plusieurs chapitres : *Bombardement de villes ouvertes et destruction de maisons – Massacres de soldats prisonniers ou blessés – Massacres de civils. Quelques dépositions de prisonniers austro-*

*hongrois – Quelques rapports officiels d’officiers serbes – Quelques témoignages de civils – Quelques résultats de mon enquête personnelle – Pillage et destruction de la fortune mobilière – Les causes des cruautés Austro-Hongroises – Appendice : le procès d’Agram.*⁷² Le texte est appuyé par des images de massacres de civils et des graphiques de statistiques d’exactions. Lavisse, rédacteur en chef de la *Revue de Paris*, publie l’intégralité du texte, sans l’appendice et sans les images et les graphiques.⁷³

Dans les revues, Reiss présente et adapte à son lectorat les résultats de son enquête. Dans les *Archives d’anthropologie criminelle, de médecine légale et de psychologie normale et pathologique*⁷⁴ ainsi que dans la *Revue Militaire Suisse*⁷⁵ de février 1915, ce sont les résultats de son enquête sur les balles explosibles qui sont présentés, le non-respect des règles et conventions de la guerre, l’échec des congrès de la paix, des congrès philanthropiques et des progrès de la science.

Cette publication est partiellement reprise en France par Francis Marre avec deux dessins.⁷⁶ Dans la *Revue militaire suisse* de mai,⁷⁷ Marcel Meyer de Stadelhofen (1878-1973), salue son étude très complète et très documentée, et confirme l’affirmation de Reiss que c’est un Suisse qui est à l’origine de la fabrication de la balle explosible en dotation dans l’armée austro-hongroise.

Avec la mise en œuvre de ses méthodes de criminaliste, Reiss cherche une impartialité qui l’amène à vérifier aussi toutes les hypothèses invoquées par ses contradicteurs, même s’il revendique face aux neutres : « *Devant le crime, pas de neutralité possible !*⁷⁸ ».

Un questionnement le préoccupe après le constat de toute cette cruauté déployée : S’agit-t-il d’excès de quelques individus ? Existe-t-il une volonté réitérée, tolérée ou encouragée par le commandement militaire ? Comment expliquer l’origine de tous ces crimes ?

Reiss dans son *Manuel de police scientifique* fait précéder l’étude des actes criminels par une approche de l’histoire naturelle du criminel professionnel, l’étude de ses mœurs et de ses habitudes de vie. Cette étude, il l’a menée par des observations sur le vif dans les lieux de vie de la pègre. Reiss a côtoyé un peuple viennois d’apparence paisible en temps de paix. Il s’étonne de l’excès de barbarie de ce qu’il découvre. Il va enquêter auprès des prisonniers, soldats et officiers autrichiens, auprès des civils serbes dans les villes et les villages ravagés par la guerre. Il va conclure à partir les documents qu’il saisit, des interrogatoires et les témoignages qu’il consigne, qu’il y a une préparation systématique des massacres par les supérieurs militaires. C’est une démarche constante entretenue par la peur de se retrouver prisonniers de soldats Serbes prêts à toutes les exactions et d’instructions de l’état-major qui amalgame civils et soldats : « *Directions pour la conduite vis-à-vis de la population en Serbie. La guerre nous amène dans un pays*

habité par une population animée d'une haine fanatique contre nous, dans un pays où l'assassinat, comme l'a montré aussi la catastrophe de Sarajevo, est admis comme licite même par les classes supérieures, qui le glorifient comme un acte d'héroïsme. Envers une telle population, toute humanité et toute bonté de cœur sont mal placées; elles sont même nuisibles, car ces égards, qui sont parfois possibles à la guerre, mettent ici gravement en danger nos propres troupes. J'ordonne par conséquent que, pendant toute la durée de l'action militaire, on observe envers tout le monde la plus grande sévérité, la plus grande dureté et la plus grande méfiance.⁷⁹ »

Conséquences plus cruelles et dangereuses que le front serbe

Fractures dans le réseau

Les relations que Reiss a nouées avant la guerre vont se fracturer dès la publication des premiers articles : Reiss va rompre avec les neutres parce que ceux-ci trouvent que son attitude met en danger la Suisse et rompre avec ceux qui soutiennent les puissances centrales⁸⁰ qui vont le rejeter. Dans la vieille garde des criminalistes qui ont construit cette discipline et louangé les travaux de Reiss, Hans Gross (1847-1915) n'aura pas de mots assez durs pour caractériser les résultats de ses enquêtes en Serbie : *« Voici en peu de mots ce que je sais de cet homme : [...] Le sieur Reiss est docteur en chimie et un photographe émérite [...]. C'est une chose connue qu'il se complaît depuis des années à ourdir des intrigues haineuses contre l'Allemagne; il est décoré de la Légion d'honneur. On dit que sa haine contre l'Allemagne ne connaît pas de bornes et des personnes sûres et bien informées assurent que certains personnages suisses de Lausanne qualifient ces agissements de pathologiques [...]. Dans tous ses ouvrages il ne se trouve pas une seule idée originale appartenant en propre à l'auteur; le plan général, le système et l'exposé même sont empruntés habilement à des ouvrages étrangers, le tout rédigé superficiellement et à la légère, mais illustré par d'excellentes gravures; quelques-unes parmi ces dernières ont une valeur intrinsèque réelle. [...] Nous étions très contents d'avoir trouvé dans ce photographe exceptionnellement habile un allié fort appréciable; j'avoue d'avoir moi-même critiqué favorablement au début les travaux du sieur Reiss, tenant compte plutôt de leur exactitude que de leur provenance jusqu'au jour, bien entendu, où je finis par m'apercevoir que presque tout été puisé [sic] dans mes propres travaux et dans ceux de plusieurs autres. [...] Aujourd'hui le sieur Reiss n'a plus le moindre crédit, on le considère comme un pseudo-criminaliste et plagiaire sans autorité; [...], il se rendit sur le théâtre de la*

guerre serbe en qualité de correspondant de la Gazette de Lausanne, fait une conférence à l'Ambassade de France à Berne dont la pointe était dirigée contre l'Allemagne et l'Autriche et publia dans ce journal ainsi que dans plusieurs autres un certain nombre d'articles [...]. Il y déclare la civilisation serbe bien supérieure à l'allemande et à l'autrichienne et impute aux soldats autrichiens avec une perfidie inouïe d'innombrables actes de cruauté [...]. Nous nous trouvons en présence d'un psychopathe dont la vanité exagérée et malade ne sont pas égalées par son instruction et ses talents.⁸¹ »

En Suisse, Maurice Millioud prend la défense de Reiss, et proteste contre le séquestre par l'état-major de Berne du télégramme de l'Alliance française qui l'invite à tenir sa conférence à la Sorbonne; la *Chronique suisse* de la *Bibliothèque universelle* qu'il consacre à ce sujet est reprise par le journal des libéraux: *Le Nouvelliste valaisan*.⁸² Lorsque sa brochure est censurée, Reiss rappelle dans la *Gazette de Lausanne* la partialité de cette première mesure et déplore que: «*La mesure de représailles de la censure m'a d'autant plus pesé que la dite censure a laissé librement répandre la brochure, autrichienne: Recueil de témoignages concernant les actes de violation du droit des gens commis par les États en guerre avec l'Autriche-Hongrie.*» Maurice Millioud s'élève encore contre la partialité de la censure et contre l'interdiction de la brochure,⁸³ sa *Lettre ouverte à nos abonnés*, publiée dans la *Bibliothèque universelle* est reprise à la première page de la *Gazette de Lausanne*.⁸⁴

L'engagement de Reiss de soutien à la Serbie reste très présent dans la mémoire collective de la population vaudoise: plus d'une décennie après la fin de la guerre, la nécrologique qui lui est consacrée dans la *Gazette de Lausanne* revient sur ces événements et sur les réactions qu'ils ont suscité: «*Ses articles cessèrent subitement, sans que le journal en pût comprendre la cause; on l'apprit plus tard: Reiss avait reçu de Lausanne un télégramme signé Charles Burnier lui enjoignant de cesser sa collaboration; plus tard, à la suite d'explications, on arriva à la conclusion, que ce télégramme était un faux, envoyé à Reiss, de Lausanne, par des personnes intéressées à voir cesser ces révélations. Appelé en Serbie pour faire une enquête sur les atrocités commises par l'envahisseur, il prit fait et cause pour la Serbie martyre, se voua à elle entièrement, organisa des œuvres pour les orphelins, pour les blessés; il confondit impitoyablement, par des preuves scientifiques, les démentis et les mensonges.*⁸⁵ »

Conclusion: nouveaux horizons

Reiss déploie une énergie phénoménale en Serbie pour son enquête, en France et en Suisse pour relater le non-respect des conventions de la guerre

et défendre son travail face aux neutres et à ceux qui soutiennent les puissances centrales. Fait nouveau, il se préoccupe des victimes de ce conflit en organisant le déploiement d'une campagne humanitaire entretenue par de nombreux comités locaux. L'ensemble et l'ampleur des suites de son enquête vont changer radicalement le cours de la vie de ce personnage.

Il serait intéressant d'évoquer son travail de porte-parole du gouvernement serbe à travers la presse des neutres et d'apprécier les réactions de tous bords qui interviennent après les démarches qu'il entreprend pour identifier les coupables qui ont instrumenté le non-respect des règles et conventions de la guerre afin d'aboutir à la reconnaissance des dommages subis et de justifier ainsi les prétentions du peuple Serbe à l'obtention de réparations pour les cruautés infligées. Cette étude permettrait de mieux comprendre l'évolution de ce personnage qui à la fin de la guerre quitte une chaire académique en plein essor qu'il a créé de toute pièce pour rejoindre un nouveau pays d'adoption et de cœur.

NOTES

- 1 Reiss fait allusion à sa jeunesse dans sa famille dans : Rodolphe Archibald Reiss, « Mauvaise polémique » *Gazette de Lausanne* (28 octobre 1915), p.1, en réponse à un article : Anonyme, 1915, « Waadt », *Neue Zürcher Zeitung* 1433 (26 octobre), p.1, qui l'attaque vivement : « Personnellement, après une jeunesse de malade et de malheureux, qui fut traité comme la cinquième roue du char, je suis arrivé très jeune en Suisse pour y chercher la santé. Je l'y ai trouvée et en plus j'y ai trouvé aussi le repos pour l'âme aigrie et révoltée d'un adolescent en opposition avec son entourage ».
- 2 Rodolphe Archibald Reiss, 1900, Informations des associations : Procès-verbaux : séances de l'année, Séance du 7 février. Communications scientifiques. Influence de la chaleur sur les papiers et les plaques photographiques pendant la dessiccation. Présentation d'un appareil destiné à fixer les pièces anatomiques pour la photographie. *Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles*, a36 c135, p. XII.
- 3 Rodolphe Archibald Reiss, 1901, Informations des associations : Procès-verbaux : séances de l'année. Communications scientifiques. Spécimens d'écriture obtenus dans les diverses phases du traitement de quelques maladies nerveuses. *Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles*, a37 c142, p. VIII.
- 4 Rodolphe Archibald Reiss, *La photographie judiciaire*, Charles Mendel, Paris, 1903.
- 5 Rodolphe Archibald Reiss, « Où allons-nous ? » *Revue Suisse de Photographie*, a10, (1904), pp. 1-6.
- 6 Rodolphe Archibald Reiss, « À propos de l'Art photographique » *Revue Suisse de Photographie*, a11, (1905) pp. 272-275.
- 7 Anonyme, « Échos de partout – Une chaire de police scientifique » *Le Nouvelliste valaisan* 128, a8, (16 septembre 1911), p. 1.
- 8 Rodolphe Archibald Reiss, « Einiges über Hoteldiebe (rats d'hôtel) » *Archiv für Kriminal-Anthropologie und Kriminalistik* 37 (1910), pp. 122-131.
- 9 « Le sport et le crime – Communication faite au Congrès international de Psychologie et Physiologie sportives (Comité international olympiques) de Lausanne, Mai 1913 » *Archives d'anthropologie criminelle de médecine légale et de psychologie normale et pathologique* 247, a29, (1914), pp. 500-507.
- 10 Rodolphe Archibald Reiss, « Drei Vorträge 1 und 2. Die wissenschaftlich-technischen Methoden in den modernen Kriminaluntersuchungen 3. Das französisch sprechende Gaunertum » *Urania Illustrierte populärwissenschaftliche Wochenschrift* 45, a3, (5 novembre 1914), pp. 719-722.
- 11 Rodolphe Archibald Reiss, *Contribution à la réorganisation de la police*, Payot & C^{ie}, Paris, 1914.

- ¹² Anonyme, «Swiss Plan For Police? Shepardson Studying Dr. Reiss's Scientific Methods at Lausanne» *New York Times*, (23 février 1913).
- ¹³ A. Pictet, «Feuilleton du Journal de Genève – Les Sciences naturelles à l'Exposition nationale» *Journal de Genève*, (18 juillet 1914), p. 1.
- ¹⁴ A. Faivre, Affiche format 114 x 79 cm, *Pour la France versez votre or – L'or combat pour la victoire*. Affiche de souscription à l'emprunt du crédit national, éd. Société des amis des artistes, imprimeur: Devambeze, Paris, 1915. Fonds des archives de l'École des sciences criminelles de l'Université de Lausanne.
- ¹⁵ Rodolphe Archibald Reiss, *Manuel de police scientifique (technique). I. Vols et homicides*, Lausanne – Paris, Payot, Alcan, 1911.
- ¹⁶ Rodolphe Archibald Reiss, *Sta sam video i proziveo u velikim danima. Saopštenja jednog prijatelja iz teskih vremena – Ce que j'ai vu et vécu dans les grands jours, récits d'un ami des temps difficiles*, Beograd – Belgrade, Imprimerie de l'État du Royaume des Serbes, Croates et Slovènes, 1928.
- ¹⁷ Anonyme, «Un voyage d'études à Paris» *Feuille d'avis de Lausanne* (19 octobre 1908), p.15.
- ¹⁸ Rodolphe Archibald Reiss, 1928, *Op. cit.*
- ¹⁹ *Ibid.*
- ²⁰ Rodolphe Archibald Reiss, «Les armées austro-hongroises en Serbie, notes d'un criminaliste praticien» *La Revue de Paris*, (1^{er} avril 1915), pp. 449-480.
- ²¹ Rodolphe Archibald Reiss, «Lettre de Serbie. Chez les prisonniers autrichiens» *Gazette de Lausanne*, (16 octobre 1914), p. 1.
- ²² Rodolphe Archibald Reiss, «Les balles explosibles autrichiennes» *Revue Militaire Suisse*, 60 c2, (1915), pp. 70-84.
- ²³ Actuellement, la terminologie de «projectile» est préférée à celle de «balle». Par contre, la terminologie de l'époque employait le terme de «balle».
- ²⁴ [http://www.icrc.org/applic/ihl/dih.nsf/Treaty.xsp?action=openDocument & documentId = C89847139B62B47DC12563140043A130](http://www.icrc.org/applic/ihl/dih.nsf/Treaty.xsp?action=openDocument&documentId=C89847139B62B47DC12563140043A130) (consultation 15 septembre 2014).
- ²⁵ <http://www.icrc.org/applic/ihl/dih.nsf/Treaty.xsp?documentId=1F8D2069825A1B0CC12563140043A319> & action = openDocument (consultation 15 septembre 2014).
- ²⁶ Rodolphe Archibald Reiss, «Les armées austro-hongroises en Serbie, notes d'un criminaliste praticien» *La Revue de Paris* (1 avril 1915), p. 449.
- ²⁷ Rodolphe Archibald Reiss, «Les balles explosibles autrichiennes» *Revue Militaire Suisse* 60 c2, (1915), p.70.
- ²⁸ Fonds des archives de l'École des sciences criminelles de l'Université de Lausanne.
- ²⁹ *Ibid.*, p. 75.
- ³⁰ Rodolphe Archibald Reiss, 1915, *Op. cit.*, fig. 6, p. 74. Fonds des archives de l'École des sciences criminelles de l'Université de Lausanne.

- ³¹ S. M. Djordjevic, *À la mémoire du Dr. Reiss de cœur à cœur L'épopée des armées serbes et alliées 1914-1918*, Belgrade, Sabac, Djordjevic, 1988. Fonds des archives de l'École des sciences criminelles de l'Université de Lausanne.
- ³² Rodolphe Archibald Reiss, *Les infractions aux règles et lois de la guerre*, Lausanne, Paris, Payot & C^{ie}, 1918, p. 62b. Fonds des archives de l'École des sciences criminelles de l'Université de Lausanne.
- ³³ Rodolphe Archibald Reiss, «Les armées austro-hongroises en Serbie, notes d'un criminaliste praticien» *La Revue de Paris* (1^{er} avril 1915), pp. 449-480.
- ³⁴ Rodolphe Archibald Reiss, *Comment les Austro-Hongrois ont fait la guerre en Serbie, observations directes d'un neutre*, Paris, Armand Colin, 1915, fig.11, pp. 30-31. Fonds des archives de l'École des sciences criminelles de l'Université de Lausanne.
- ³⁵ Rodolphe Archibald Reiss, *Les infractions aux règles et lois de la guerre*, Lausanne, Paris, Payot & C^{ie}, 1918.
- ³⁶ Rodolphe Archibald Reiss, *Royaume de Serbie: Le martyr de la ville de Monastir-Bitolja*, Hachette & C^{ie} Agence d'Orient, 1917.
- ³⁷ Rodolphe Archibald Reiss, «Lettre de Serbie Les instructions aux troupes autrichiennes» *Gazette de Lausanne* (4 novembre 1914), p. 1.
- ³⁸ Rodolphe Archibald Reiss, *Manuel de police scientifique (technique). I. Vols et homicides*, Lausanne – Paris, Payot, Alcan, 1911.
- ³⁹ Rodolphe Archibald Reiss, «Les armées austro-hongroises en Serbie, notes d'un criminaliste praticien» *La Revue de Paris* (1 avril 1915), pp. 449-480.
- ⁴⁰ Par exemple sur l'importance d'apposer des empreintes digitales sur des documents officiels pour identifier la personne dans: Rodolphe Archibald Reiss, «L'empreinte digitale» *Gazette de Lausanne*, (26 mai 1908), p. 1.
- ⁴¹ Rodolphe Archibald Reiss, «L'état d'esprit en Serbie» *Gazette de Lausanne* (15 octobre 1914), p. 4.
- ⁴² Rodolphe Archibald Reiss, «Lettre de Serbie Chez les prisonniers autrichiens» *Gazette de Lausanne* (16 octobre 1914), p. 1.
- ⁴³ Rodolphe Archibald Reiss, «le Soldat Serbe» *Le Petit Parisien*, a40 n°14029 (28 mars 1915), p1; et aussi: Rodolphe Archibald Reiss, «Le soldat serbe» *Revue Militaire Suisse* 60 c11 (novembre 1915), pp. 457-473.
- ⁴⁴ Rodolphe Archibald Reiss, *Sta sam video i proziveo u velikim danima. Saopštenja jednog prijatelja iz teskih vremena – Ce que j'ai vu et vécu dans les grands jours, récits d'un ami des temps difficiles*, Beograd – Belgrade, Imprimerie de l'État du Royaume des Serbes, Croates et Slovènes, Photos, 1928, p. 3. Fonds des archives de l'École des sciences criminelles de l'Université de Lausanne.
- ⁴⁵ Rodolphe Archibald Reiss, «Lettre de Serbie Les balles explosives autrichiennes» *Gazette de Lausanne*, (19 octobre 1914), p. 1.
- ⁴⁶ F.-L. Schulé, «Les atrocités austro-hongroises en Serbie» *Feuille d'avis de Neuchâtel et du vignoble neuchâtelois*, a178 n°233, (4 octobre 1916), p. 3.

- ⁴⁷ Anonyme, «L'Autriche emploie des balles explosibles» *Le Temps (Paris)*, n°19463, (20 octobre 1914), p. 4; Anonyme «Les Autrichiens se servent de cartouches explosibles» *La Presse (Paris 1836)*, n°8104, (20 octobre 1914), p. 1; Anonyme, «Les balles explosibles des autrichiens» *Le Petit Parisien*, a39 n°13870, (21 octobre 1914), p. 1; Anonyme, «Les dum-dum» *Journal de Genève*, (4 novembre 1914), p.6; Anonyme, «Sur le front méridional – Les Autrichiens emploient des balles dum-dum» *L'Homme Libre (Paris)*, a1 n°83, (27 décembre 1914), p. 2; Anonyme, «Sur le front méridional – Les Autrichiens emploient des balles dum-dum» *L'Homme enchaîné (Paris)*, a1 n°83, (27 décembre 1914), p. 2; E. Tavernier, «La sauvagerie allemande» *L'express du Midi Édition de Toulouse Organe quotidien de défense sociale et religieuse*, a26 n°8158, (8 mars 1916), p. 1; Anonyme, «Un livre nouveau Comment les Austro-Hongrois ont fait la guerre en Serbie: Observations directes d'un neutre» *Tablettes des deux-Charentes*, (15 juin 1915).
- ⁴⁸ Anonyme, «Waadt» *Neue Zürcher Zeitung* 1433, (26 octobre 1915), p. 1.
- ⁴⁹ Anonyme, «Autour d'un manifeste» *Le Temps (Paris)*, n°19647, (22 avril 1915), p. 1.
- ⁵⁰ H. Welschinger, «La barbarie allemande (à propos des rapports officiels sur les atrocités allemandes)» *La revue hebdomadaire*, a24 n°4, (23 janvier 1915), pp. 337-338.
- ⁵¹ Rodolphe Archibald Reiss, «En Suisse – Pour la population civile serbe – Un appel au Conseil fédéral» *Gazette de Lausanne* (25 octobre 1915), p. 1.
- ⁵² Rodolphe Archibald Reiss, «Pour les orphelins serbes» *Gazette de Lausanne* (2 novembre 1915), p. 1.
- ⁵³ B., W., «Pour les orphelins Serbes» *L'Éducateur (L'Éducateur et l'École réunis) organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande*, a52 c23 (1916), pp. 353-355.
- ⁵⁴ Anonyme, «Confédération – Appel à tous les cœurs généreux en faveur des orphelins serbes» *Le Confédéré. Organe des libéraux valaisans*, a55, 102 (22 décembre 1915), p. 2.
- ⁵⁵ Rodolphe Archibald Reiss, «Souscriptions pour les orphelins serbes» *Gazette de Lausanne* (18 novembre 1915), p. 4.
- ⁵⁶ Anonyme, «Gruyère Conférence Reiss» *La Gruyère Journal indépendant, politique et agricole*, a35 12 (9 février 1916), p. 2.
- ⁵⁷ Rodolphe Archibald Reiss, *Sta sam video i proziveo u velikim danima. Saopštenja jednog prijatelja iz teskih vremena – Ce que j'ai vu et vécu dans les grands jours, récits d'un ami des temps difficiles*, Beograd – Belgrade, Imprimerie de l'État du Royaume des Serbes, Croates et Slovènes, Photos, 1928, p. 1; Rodolphe Archibald Reiss, «L'état d'esprit en Serbie» *Gazette de Lausanne* (15 octobre 1914), p. 4. Fonds des archives de l'École des sciences criminelles de l'Université de Lausanne.

- ⁵⁸ Anonyme, «Autour d'un manifeste» *Le Temps (Paris)*, n°19647, (22 avril 1915), p. 1.
- ⁵⁹ Anonyme, «Chronique locale En Serbie» *Journal de Genève* (15 mars 1915), p. 3.
- ⁶⁰ Anonyme, «Petites nouvelles De Paris» *Journal de Genève* (25 mars 1915), p. 3.
- ⁶¹ A. C. D. France, République Française Annexe au passeport de R.-A. Reiss, «vu à l'entrée à Bellegarde le 8 janvier 1916, le commissaire spécial».
- ⁶² Anonyme, «La Chaux-de-Fonds – La conférence du Dr Reiss – Impressions de la Serbie en guerre – (12 janvier 1916) – sous les auspices du Comité des Conférences et du Comité en faveur des Serbes» *La Sentinelle Quotidien socialiste*, a32, 6, (8 janvier 1916), pp. 3 et 4; Anonyme, *L'Impartial*, a36, N°10772, (8 janvier 1916), pp. 4 et 8.
- ⁶³ Anonyme, «Gruyères – Pour les Serbes. Conférences avec projections» *La Gruyère Journal indépendant, politique et agricole*, a35 n°11, (5 février 1916), p. 3.
- ⁶⁴ Anonyme, «Chronique locale Conférence Reiss» *Feuille d'avis de Montreux* (17 février 1916).
- ⁶⁵ Anonyme, «La Serbie» *La Gruyère Journal indépendant, politique et agricole*, a35; 8, (26 janvier 1916), p. 1; «La Serbie II», n°9, (29 janvier 1916), p. 1; «La Serbie III», n°10, (2 février 1916), p.1; «Gruyère – Pour les Serbes», p. 3; «Gruyère – Pour les Serbes. Conférences avec projections» 11, (5 février 1916), p. 3; «Gruyère – Conférence Reiss» 12, (9 février 1916), p. 2.
- ⁶⁶ Anonyme, «La Serbie III – Gruyère – Pour les Serbes» *La Gruyère Journal indépendant, politique et agricole*, a35 10, (2 février 1916), p. 3.
- ⁶⁷ Rodolphe Archibald Reiss, *Comment les Austro-Hongrois ont fait la guerre en Serbie, observations directes d'un neutre, Études et Documents sur la Guerre*, Paris, Armand Colin, 1915.
- ⁶⁸ A. Lacassagne, «Les balles explosibles de l'armée autrichienne» *Lyon médical*, t. 124, (1915), pp. 390-391.
- ⁶⁹ Anonyme, «Waadt» *Neue Zürcher Zeitung* 1433 (26 octobre 1915), p. 1.
- ⁷⁰ Rodolphe Archibald Reiss, «Mauvaise polémique» *Gazette de Lausanne* (28 octobre 1915), p. 1.
- ⁷¹ A., 1915, La pointe du jour. *Tribune de Lausanne*, a23 n°301, (29 octobre), p. 3.
- ⁷² Rodolphe Archibald Reiss, *Comment les Austro-Hongrois ont fait la guerre en Serbie, observations directes d'un neutre*, Paris, Armand Colin, 1915.
- ⁷³ Rodolphe Archibald Reiss, «Les armées austro-hongroises en Serbie, notes d'un criminaliste praticien» *La Revue de Paris* (1 avril 1915), pp. 449-480.
- ⁷⁴ Rodolphe Archibald Reiss, «Les balles explosibles autrichiennes» *Archives d'anthropologie criminelle de médecine légale et de psychologie normale et pathologique*, a29, 252 (1915), pp. 895-909.
- ⁷⁵ Rodolphe Archibald Reiss, «Les balles explosibles autrichiennes» *Revue Militaire Suisse* 60 c2 (1915), pp. 70-84.

- ⁷⁶ F. Marre, «Les armes déloyales des allemands. Balles explosibles» *Pages actuelles 1914-1916* (1916), pp. 7-15.
- ⁷⁷ M. Meyer de Stadelhofen, «Balles explosibles et balles Dum-Dum» *Revue Militaire Suisse*, 60 c5 (1915), pp. 208-221.
- ⁷⁸ Rodolphe Archibald Reiss, 1928, *Op. cit.*
- ⁷⁹ Rodolphe Archibald Reiss, *Comment les Austro-Hongrois ont fait la guerre en Serbie, observations directes d'un neutre*, Paris, Armand Colin, 1915.
- ⁸⁰ L'Autriche-Hongrie et l'Allemagne.
- ⁸¹ H. Gross, «Les mensonges sur la campagne austro-hongroise en Serbie, Vienne 1916» (sans indication d'éditeur), Graz, 1915, cité dans : J. Mathyer, *Rodolphe A. Reiss, Pionnier de la criminalistique : les années lausannoises et la fondation de l'Institut de police scientifique et de criminologie*, Lausanne, Payot, 2000, pp. 117-118.
- ⁸² Anonyme, «Despotisme éclairé s. v. p.!» *Le Nouvelliste valaisan*, a12 60 (15 avril 1915), p. 3.
- ⁸³ M. Millioud, «Lettre ouverte à nos abonnés» *Bibliothèque universelle* 238 (1915), p. 9.
- ⁸⁴ E. Junod, «La censure» *Gazette de Lausanne* (1 octobre 1916), p. 1.
- ⁸⁵ Anonyme, «Rod.-A. Reiss» *Gazette de Lausanne* 220 (10 août 1929), p. 4.